

PROCEDURE SAV

La garantie légale de conformité ne couvre donc **pas les défauts apparents**, une détérioration du produit en raison d'un usage anormal et dysfonctionnement, sauf s'il est explicitement indiqué dans les caractéristiques du produit qu'il est inusable. Après expertise du matériel, en cas de défaillance de celui-ci la garantie légale de 2 ans couvrira le remplacement de la pièce défectueuse et la main d'œuvre.

En cas de mauvaise usage, réglage et ou détérioration, la garantie ne s'exerce pas et un devis vous sera envoyé afin de chiffrer les réparations.

Afin d'éviter toute demande de SAV merci d'aller sur le site **gamesjadecoast.com**

dans la **rubrique aide et notice** afin d'écartier une défaillance du produit et non un mauvais réglage et/ou d'utilisation (**En cas de mauvaise utilisation et non un dysfonctionnement un montant de 50.00€ sera facturé**).

Nous rappelons que sur certains produits, comme arcade et borne fléchette certaines pièces sont garanties 3 mois comme : arcade : joystick et leds.

Borne fléchette : membrane qui compte les points

Seuls les frais de retour seront compris et les frais d'envoi restent à la charge du client.

Adresse de l'envoi et document à fournir avec votre envoi en SAV dans votre colis

Games jade coast 4 rue des chênes 44320 Chauve bat 3

Mail gamesjadecoast@gmail.com tel SAV 0633502375

Type de produit	
Date achat	
Numéro de série	
Nom Prénom Mail* Tel	
Description de la panne	

Numéro de série gravé à l'arrière de votre produit

En cas de mauvaise utilisation et non un dysfonctionnement un montant de 50.00€ sera facturé